

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes siège en séance spéciale ce mercredi 19 octobre 2022 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents :

Monsieur	Julien Normand,	maire
Monsieur	Robert Leblanc,	conseiller
Monsieur	Georges Jean,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Monsieur	Normand Bissonnette,	conseiller
Monsieur	Denis Cardinal,	conseiller

Et

Madame	Dania Hovington,	dir. gén. /gref-très.
--------	------------------	-----------------------

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 05 et vérifie le quorum.

VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil municipal qui sont tous présents renoncent à l'avis de convocation qui devait précéder la présente séance.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

ESSAI DE TRAITABILITÉ – STATION DE POMPAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT la baisse de performance des filtres au sable vert, depuis que le puits P3 a été ajouté sur l'alimentation de la chaîne de traitement ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs interventions des techniciens et de l'ingénierie Magnor ont été effectués dont, le remplacement et le reconditionnement du média, la validation de performance et l'interprétation des résultats d'analyses terrain ;

CONSIDÉRANT QUE tout porte à croire que le fer présent dans l'eau (principalement du puits P3) est difficile à oxyder et filtrer par la méthode conventionnelle d'oxydation et filtration au sable vert ;

CONSIDÉRANT QU' afin de trouver une solution à ce problème, Magnor propose d'effectuer un essai de traitabilité pour tester différentes solutions.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Normand Bissonnette, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la compagnie Magnor à réaliser les travaux d'essai de traitabilité à la station de pompage de Pointe-aux-Outardes afin de trouver une solution à la filtration du fer, au coût de 21 200,00 \$, plus taxes.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

2022-10-196
7292

**TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLAGE – RUE LABRIE ET RUE DE BAIE-
SAINT-LUDGER**

CONSIDÉRANT QUE des travaux des travaux de débroussaillage des accotements doivent être réalisés sur la rue de Baie-Saint-Ludger et la rue Labrie;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux seront réalisés par des entrepreneurs a des taux horaires.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser les travaux de débroussaillage aux taux horaires suivants :

Débroussaillage accotements rue Baie-Saint-Ludger	Entreprises Georges Lepage	145 \$/heure
Débroussaillage accotements rue Labrie	Déneigement Ross	75 \$/heure

Pour un total autorisé de 20 000 \$, plus taxes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les personnes à poser des questions.

2022-10-197
7292

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Robert Leblanc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit et est levée, il est 19 h 25.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE/
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Je, Julien Normand, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE